

Chers parents,

. Votre enfant sera en **seconde** à la prochaine rentrée et poursuivra ses études d'espagnol à raison de **2 heures classe entière et 1h en groupe** par semaine.

. **La thématique de la seconde** est : **l'art de vivre ensemble**, qui sera déclinée en 8 axes.

. Pour la sixième année, il y aura une **classe européenne espagnol en seconde avec option** Sciences et Vie de la Terre (**SVT**).

Le recrutement des élèves se fait **sur étude du dossier**, mais n'implique pas d'avoir suivi un enseignement de section européenne au collège.

Les deux langues sont obligatoires, et font l'objet des mêmes évaluations. Elles sont dans le tronc commun et rentrent pour **5% chacune dans l'obtention du nouveau baccalauréat en CCF**

Les évaluations en premières sont :

- 2^{ème} trimestre de première évaluation de la compréhension orale et de l'expression écrite

- 3^{ème} trimestre de première évaluation de la compréhension écrite et de l'expression écrite

- 2^{ème} trimestre de terminale, évaluation en deux temps :

. Premier temps, évaluation de la compréhension orale, compréhension écrite et expression écrite.

. Second temps, évaluation de l'expression orale.

. **En première**, le volume global des langues est de 4h soit **2h par langue, dont 1 heure** en groupe.

Votre enfant devra également choisir **3 épreuves de spécialités**.

Le lycée propose la **spécialité : langues, littératures et cultures étrangères en espagnol**, à raison de **4h hebdomadaires** en première et **6h** en terminale. Cette spécialité comptera pour **5%** de la note du bac si l'élève l'abandonne en première et de **16%** ou **26%** s'il la choisit également pour le **grand oral**.

Cet enseignement vise une exploration approfondie et une mise en perspective des langues, littératures et cultures ainsi qu'un enrichissement de la compréhension par les élèves de leur rapport aux autres et de leurs représentations du monde. Il a également pour objectif de préparer à la mobilité dans un espace européen et international.

. Le lycée offre également la possibilité de poursuivre l'enseignement de l'espagnol en **BTS Notariat, Professions immobilières, Transport et prestations logistiques** (en alternance) et **Comptabilité et Gestions des Organisations** (en enseignement facultatif).

. **N'oubliez pas** : Les employeurs demandent de plus en plus de personnes sachant parler espagnol, la croissance économique actuelle des pays d'Amérique Latine en fait d'importants partenaires commerciaux. Les échanges des pays hispaniques avec la France sont en constant développement. La France est le 1er partenaire économique de l'Espagne. La population hispano-américaine des Etats Unis a augmenté de 60% en seulement une décennie. De plus, certaines écoles d'ingénieurs comme l'ENSAM à Bordeaux envoient leurs élèves étudier la troisième année en Espagne ou dans un pays de langue hispanique. Il ne faut donc pas négliger l'espagnol.

L'équipe de la section d'espagnol se tient à votre disposition pour des renseignements complémentaires et souhaite à votre enfant une bonne scolarité au lycée Fernand Daguin.

¡Bienvenido y ánimo para seguir estudiando con nosotros!